

Lyon, le lundi 04 Février 2019

Monsieur le Maire David Kimelfeld, Président de la Métropole Boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon

Objet : demande d'information sur les impacts de construction sur le site du Centre Livet et sur les évolutions de l'hôpital de la Croix-Rousse.

Monsieur le Maire, Président de la Métropole,

Les membres de notre association qui se font aussi le relais des habitants de la Croix-Rousse se posent des questions sur la relance du programme de construction du site du Centre Livet et sur l'évolution du bâti et des activités de l'hôpital de la Croix-Rousse.

Le terrain du Centre Livet, propriété des HCL, en cours d'être vendu à un promoteur

- fait aujourd'hui usage de parking pour les employés de l'hôpital. Selon les jours entre cent et deux cents voitures sont stationnées sur ce site.
- Va recevoir 11.000 m2 de plancher dont 35 % de logements sociaux, hôtel, résidence seniors, crèche associative, des parkings et des commerces de proximité. Tous les futurs habitants vivront sur la Croix-Rousse bien que ce terrain soit sur Caluire.
- Un bel espace classé en EBC serait mis à la disposition pour 1€ symbolique soit d'une association ad hoc soit d'une collectivité ? Les Croix-Roussiens pourront-ils y accéder ?

L'hôpital de la Croix-Rousse fait l'objet de différentes évolutions comme

- La construction d'un hôtel rue Coste
- Le doublement de capacité de la maternité
- La construction d'un bâtiment pour les maladies infectieuses ou de confinement à l'angle des rues Hénon et Cuire
- L'ouverture des urgences 24/24h à partir de novembre 2019 selon nos informations.

Nous souhaitons qu'avec les HCL et la mairie de Lyon vous puissiez nous apporter un certain nombre de réponses sur l'existence et les résultats des études d'impact, dans un contexte de densification importante, concernant le logement, les transports publics, la circulation automobile, le stationnement, les espaces et services publics et les commerces demain et sur le long terme sur notre arrondissement lors du prochain **CICA**.

C'est pour cela que nous anticipons par ce courrier l'envoi des questions qui pourront, de manière non exhaustive, être posées alors.

Dans l'attente de ce prochain CICA, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Président de la Métropole, l'expression de nos salutations distinguées.

Richard Hauduroy Président du CIL Croix-Rousse

Copie à Monsieur G. Képénékian, Président des HCL Copie à Monsieur Nicolas Magalon, Métropole; Copie à Monsieur Jean Truc, 1^{ier} adjoint Lyon 4

Courriel: lacroixroussenestpasavendre@gmail.com Site Internet: https://lacroixroussenestpasavendre.jimdo.com/



Ci-joint annexes 1et 2

Annexe 1

Concernant le Centre Livet qui se trouve sur la commune de Caluire mais qui est bien sur le bassin de vie de notre arrondissement nous souhaitons des clarifications compte tenu du projet porté par Promoval.

- Un certain nombre d'habitants sont attachés à l'ancien édifice et à son histoire. Il était classé dans le précédent PLU. Pourquoi ne l'est-il plus ?

_

- Quel sera le devenir du stationnement des voitures entre 100 et 200 aujourd'hui, selon les jours, sur le terrain du Centre Livet.
- Quel sera le nombre de logements et d'habitants supplémentaires compte tenu des 11 000 m² de Surface de Plancher annoncés par le promoteur ? Cela ne va-t-il pas créer approximativement plus d'une centaine de logements ?
- La transformation de la Rue de Margnolles en un couloir très bruyant puisque les constructions seraient au droit des immeubles existants (pas de recul ni de perspective de vue pour les habitants)
- Faut-il abattre autant d'arbres dans l'espace ouest du terrain. ?
- Quel est l'état de la pollution des sols notamment de l'EBC. Une analyse a déjà été effectuée mais elle ne nous a pas été communiquée malgré notre demande.
- Les habitants de la Croix-Rousse pourront-ils accéder à l'EBC de 6 500 m² environ. Cela sera-t-il possible de partager des activités sachant que la mairie de Caluire se montrerait intéressée depuis peu par cet espace ?
- Qui pourrait accéder aux 35 % de logements sociaux construit sur un terrain des HCL ? Les personnels des HCL ne pourraient-ils pas être prioritaires à l'accession de ceux-ci. Cela ne minimiserait-il pas d'autant les flux de déplacement et n'irait-il pas dans le sens d'une écologie urbaine ?
- La circulation déjà très dense dans ce quartier et notamment au rond-point Johannes Ambre devant l'entrée principal de l'hopital aux heures de prise de service. Comment minimiser, réguler celle-ci ? Encouragement d'utiliser les transports publics, meilleures dessertes, variations des heurs de changements des équipes de soignants ne seraient ils pas des pistes de solutions ?
- L'expérience montre que les logements sociaux génèrent un stationnement supplémentaire sur rue. Cela sera-t-il aussi le cas pour ces constructions ?

Nous souhaitons que des études d'impact soient effectuées et des réponses apportées sur tous ces sujets lors d'un prochain CICA.



Annexe 2

Concernant l'hôpital, autant l'amélioration des services hospitaliers sur l'arrondissement ne peut que satisfaire les Croix-Roussiens autant cela pose des interrogations concernant

- L'augmentation du nombre de personnels avec les problématiques de logements, de transports publics, de circulation et de stationnement. Quelles sont les solutions apportées à ces questions ?
- Quels sont les risques et règles devant s'appliquer aux usagers et habitants pour le bâtiment de confinement. Aucune information n'a été faite et l'inquiétude des Croix-Roussiens s'exprime de plus en plus fortement.
- Les murs du bâtiment dédié aux maladies infectieuses dit de confinement aura des façades aveugles. Nous souhaiterions qu'une végétalisation de ces murs soit réalisée à l'angle des rues de Cuire et Hénon comme nous en avons déjà parlé avec Monsieur Truc, premier adjoint de l'arrondissement de Lyon 4.
- La circulation notamment du SAMU et des ambulances qui passent aussi aujourd'hui, toute sirène hurlante, par le Bld des Canuts, rue Hénon et rue de Cuire pour entrer par la rampe de cette rue est source de nuisance sonore. En novembre 2019, cela pourra se produire 24h/24h. Ne serait-il pas possible qu'une entrée soit aménagée pour les véhicules d'urgence boulevard des Canuts afin de minimiser les nuisances sonores dans le quartier ? Il en existe déjà une !
- Les transports publics permettront ils « d'absorber » les déplacements tant des nouveaux personnels que l'augmentation du flux des visiteurs, des patients, des familles. Un encouragement à utiliser les transports publics, de meilleures dessertes des transports publics ou des dessertes spécifiques ou des variations des heures de changements des équipes de soignants ne seraient ils pas des pistes de solutions ?
- Pourquoi ne pas réserver, en priorité, les logements du Centre Livet, propriété des HCL, aux personnels des HCL et notamment pour les logements sociaux.

Nous souhaitons que des études d'impact soient effectuées et des réponses apportées sur tous ces sujets lors d'un prochain CICA.